



Le frelon asiatique

un danger pour les abeilles et la biodiversité





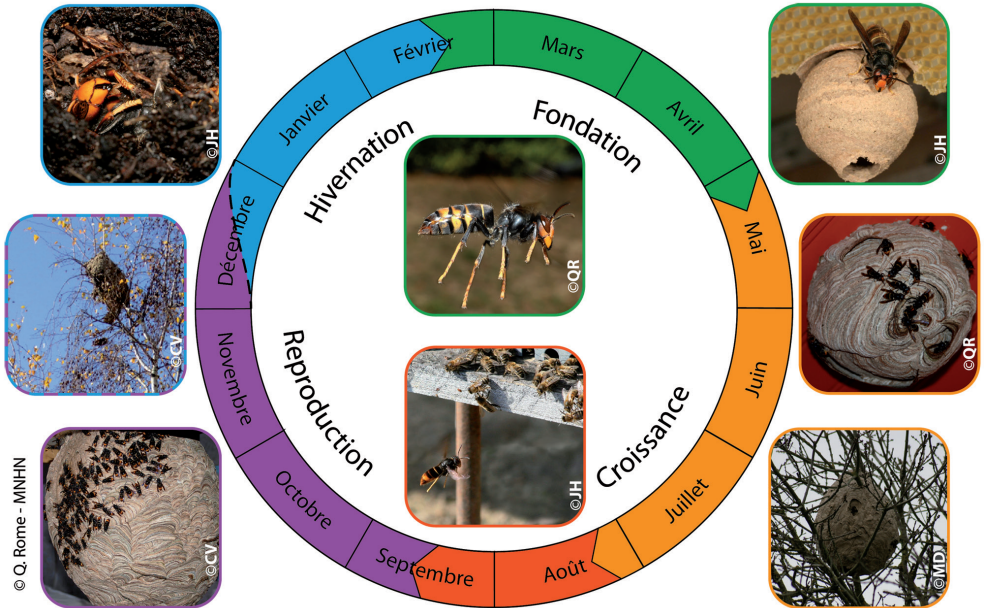
Historique et expansion

Le frelon asiatique ou *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit accidentellement en France, dans des poteries venues de Chine en 2004 dans le Lot-et-Garonne.

Cette espèce a une capacité d'expansion d'environ **60 km par an**.

D'un premier nid dans le secteur vençois en 2009, il a envahi les vallées en suivant les cours d'eau. Aujourd'hui il est présent sur tout le territoire français.

Son cycle biologique



Carte d'identité

Nom commun : Frelon asiatique ou Frelon à pattes jaunes

Nom scientifique : *Vespa velutina nigrithorax*

Aire d'origine : Chine

Morphologie : 15 mm à 32 mm (légèrement plus petit que le frelon autochtone européen). Il se distingue par son teint brun foncé et présente un abdomen avec un segment jaune orangé.

Mode de vie : en colonies, 1500 à 2000 individus

Activité : de mars à décembre, variable en fonction de la température

Habitat : parfois sous un toit, dans un mur ou dans le sol (comme le frelon européen) mais il préfère nettement s'installer dans les hautes branches d'un arbre.

Alimentation : mouches, guêpes, mais surtout abeilles (pour nourrir ses larves), fruits mûrs et nectars.



Grossissement x 2

Les nids

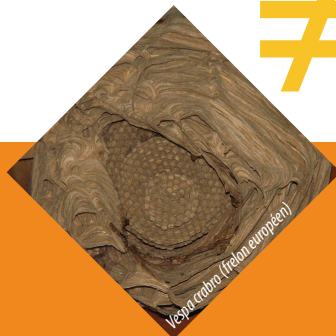


Nid primaire : au printemps, à la sortie de l'hibernation, la reine fondatrice confectionne seule un nid primaire.

Nid secondaire : les ouvrières mettent en œuvre un nouveau nid qui hébergera la colonie. Le nid est situé à proximité d'un point d'eau pour que les frelons puissent élaborer la pâte à bois qui le constitue. Taille : entre 20 et 60 cm



Vespa velutina (frelon asiatique)



Vespa crabro (frelon européen)

Nota bene :

Le nid du frelon asiatique (*Vespa velutina*) possède une partie basse fermée, à la différence du nid du frelon européen (*Vespa crabro*) qui possède une partie basse ouverte. Taille : entre 30 et 60cm



Son impact

Impact sur les abeilles

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers où ils prélèvent des abeilles. Ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un stress de la colonie entraînant un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant.

Il en découle un impact sur la production apicole (*ruches décimées, stressées, pertes économiques...*).

Impact sur la biodiversité

L'impact sur la biodiversité est encore assez mal connu, mais l'attaque sur les insectes pollinisateurs aura probablement des conséquences sur la pollinisation de certaines cultures et plus largement de la flore.



Comportement et risques pour l'homme

Le frelon asiatique est **peu agressif envers l'homme** lorsqu'il est en solitaire. **Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille**. Par contre, il défend son nid si on s'en approche et toute la colonie attaque. Ainsi, une zone de sécurité de 5m autour du nid est à respecter.

Attention
de ne pas les confondre



Abeille domestique
(*Apis mellifera*)



Bourdon terrestre
(*Bombus terrestris*)



Guêpe commune
(*Vespula vulgaris*)



Frelon européen
(*Vespa crabro*)



Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)



FRELON EUROPÉEN (*Vespa crabro*) : Place fondamentale dans l'environnement. Super-prédateur qui contrôle efficacement les populations d'insectes. Classé en Allemagne comme espèce protégée.



ABEILLE DOMESTIQUE (*Apis mellifera*) : fait partie des insectes pollinisateurs les plus efficaces.



BOURDON TERRESTRE (*Bombus terrestris*) : contribue grandement à la pollinisation des plantes. Insecte utilisé pour polliniser les cultures sous serre.

Techniques et moyens de lutte

De part sa forte capacité d'expansion, l'éradication du frelon asiatique est impossible.

Piégeage :

Pas de piégeage des fondatrices au printemps :

celui-ci entraîne la capture d'insectes non ciblés sans pour autant être une méthode de limitation des nids et des populations efficace d'après différentes études.

Le piégeage sélectif n'est indiqué qu'au niveau des ruchers attaqués :

mais il a peu d'incidence sur le nombre ultérieur de colonies.

Le piégeage autour des ruchers permet de diminuer la pression de prédation et doit être fait de **juin à novembre** avec un piège à sélection physique et de l'**appât cirier** (plus efficace que la bière).



Destruction des nids

- ✓ L'identification doit être systématique pour éviter la destruction de nids d'autres espèces.
- ✓ Leur localisation est difficile car les nids sont dissimulés sous les feuillages.
- ✓ La période varie selon les années (mai-décembre).
- ✓ Au-delà, les nids sont désertés et ne seront pas réoccupés l'année suivante.



Recommandations :

Ne jamais détruire soi-même un nid de frelon asiatique, mais **toujours faire appel à des organismes spécialisés.**

Les impacts liés à la destruction non maîtrisée de l'espèce peuvent être très dommageables (*brûlage du nid, tir au fusil, utilisation de produits chimiques, abandon des nids sur place...*) :

- importantes nuisances à l'environnement (*destructions de nids d'autres espèces*).
- risques accrus pour les personnes aux abords des nids.



GUÊPE COMMUNE

(*Vespa vulgaris*) : joue un rôle important dans la régulation des populations d'insectes (*mouches, papillons*).



GUÊPE SAXONNE

(*Dolichovespula saxonica*) : nid différent, gros prédateur de petites mouches.



SCOLIE DES JARDINS (*Megascalia maculata*) :

est l'une des plus grandes espèces d'hyménoptères d'Europe pouvant atteindre jusqu'à 4 cm. Pollinisateur hors pair. Inoffensive pour l'Homme.



Devenez sentinelles d'observation

Aidez-nous à localiser et détruire les nids en participant au plan de lutte, piloté par le Conseil Départemental 06, contre cette espèce nuisible. L'intervention est prise en charge par les collectivités.

Attention
Il est important
de signaler
la PRÉSENCE
D'UN NID !



Son statut

Le frelon asiatique s'attaque aux abeilles, il menace la pollinisation et la biodiversité.

Vespa velutina est reconnu **espèce exotique envahissante**, classé comme **danger sanitaire de 2^e catégorie** uniquement pour l'abeille domestique *Apis mellifera*.
L'État ne finance donc pas le plan de lutte

Contacts et infos



aglo-sophiaantipolis.fr
paysdegrasse.fr
pnr-prealpesdazur.fr
nicecotedazur.org



Le service Environnement de la CASA, par mail :
environnement@aglo-casa.fr

Signalement et demande d'intervention :
<https://demarches.mesdemarches06.fr/environnement/demande-d-intervention-frelons-asiatiques/>

Numéro vert : 0805 46 00 66

Web : mesdemarches06.fr

Renseignements : Conseil Départemental

